



# LES ANNALES DU MONT ST-MICHEL

124<sup>e</sup> année  
Septembre  
Octobre  
N° 4 - 1998



BULLETIN DU PÈLERINAGE ET DE L'ARCHICONFRÉRIE



**C**

## Je chanterai le Seigneur en présence des anges !

Comment n'aurions-nous pas au cœur cette antienne du psaume 137 que nous n'avons cessé de chanter pendant quatre jours entre le 26 et le 29 septembre. Quatre jours de ferveur pour fêter saint Michel. Quatre jours de prières, de célébrations, de chapelets médités, de processions ; quatre jours pour entendre une fois encore la question qui est posée par le nom même de celui que l'on vénère : Mi-ka-el : qui est comme Dieu ? !

La présence de Mgr Hardy, évêque émérite de Beauvais, et de Mgr Fihey, évêque de Coutances et Avranches, le dimanche, nous encourageait à nous enraciner toujours plus dans le message évangélique transmis par l'Eglise sous la conduite de ses pasteurs ; celle du Très Révérend Père Charles, abbé de la Trappe de Bricquebec, au Nord de notre diocèse, entouré de notre doyen, de plusieurs prêtres appelés Michel et des représentantes des communautés religieuses, rappelait l'importance de la contemplation pour pénétrer dans le monde invisible et glorieux des anges qui nous renvoie sans cesse à la grandeur et à la gloire de Dieu. N'est-ce pas ce que la préface de cette fête nous invite à considérer ? "L'admiration que la fidélité des anges et des archanges nous inspire rejaillit jusqu'à toi, et la splendeur de ces créatures spirituelles nous laisse entrevoir comme tu es grand et combien tu surpassez tous les êtres".

Splendeur, grandeur, beauté, fidélité, bonté... Envoyés par Dieu pour nous dire et redire sans cesse qui est Dieu, combien il est fort, comment il guérit sans cesse l'homme du péché, invoquons Michel, Gabriel et Raphaël avec cette belle prière du livret des pèlerins : "Unissez votre prière à celle de tous les anges, regardez-nous et donnez-nous de voir le beau, le lumineux de nos vies. Ce qui nous fait souffrir, adoucissez-le et faites qu'un jour nous soyons capables d'aimer en vérité.

**André Fournier**, recteur du sanctuaire



050020000 16536



## *Sommaire*

Editorial .....	1
Une page d'histoire .....	2 à 5
La vie au Mont Saint-Michel .....	6 à 15
Le Mont, un haut sommet de l'unité dans la diversité .....	16
Amis défunts recommandés .....	C 3
Enfants consacrés .....	C 3

### L'orphelinat Saint-Joseph

**L'orphelinat est fondé suivant le désir de Mgr Bravard... et géré par Mère Marie-Joseph. La tâche est lourde à assumer, mais nous ne pouvons qu'admirer le courage et la ténacité de Mère Marie-Joseph...**

Les premiers problèmes étaient d'**ordre matériel** : les "Fanils", au départ des gardiens de la Maison centrale, étaient dans un état de délabrement impensable. Il faut lire à ce sujet les écrits de la fondatrice : *"Je restais avec mes compagnes pendant plusieurs jours et nuits seules dans cette habitation absolument isolée et fermant à peine par des portes légères, celles de l'extérieur n'étant pas encore placées. Nous étions littéralement sous la garde de Dieu seul... Notre premier soin fut de préparer la chapelle à laquelle nous consacraâmes la plus belle pièce du bâtiment. C'était la seule un peu propre. Nous la rendîmes assez convenable en la décorant avec des éléments de mon premier oratoire"*.

Pour s'installer aux "Fanils", les meubler, et même nourrir les enfants — car les subventions publiques prévues au "Traité" ne venaient pas vite —, Mère Marie-Joseph sacrifia une partie de son patrimoine. Elle ne va pas hésiter, renouvelant les démarches de sœur Placide Viel, de Saint-Sauveur-le-Vicomte, à aller solliciter des secours à Paris, auprès d'éventuels bienfaiteurs que la renommée du Mont Saint-Michel commence à émouvoir. Elle se présente aux administrations compétentes. Cordialement guidée par ses amis, elle s'enhardit à solliciter une visite à l'impératrice Eugénie, l'épouse de Napoléon III ; celle-ci était dans l'impossibilité de la recevoir, car elle s'appretait à partir ; mais elle lui fit remettre par son secrétaire une somme

importante, avec l'assurance de son intérêt pour cette œuvre.

Mais voici d'autres problèmes qui surgissent. Monseigneur avait installé dans l'abbaye, des prêtres diocésains pour y célébrer les messes des pèlerinages qui commençaient à se présenter ; mais ils se trouvèrent bientôt dépassés par leur tâche. Il fit alors appel aux **religieux de Saint-Edme de Pontigny**, au diocèse de Sens, son diocèse d'origine. Il les connaissait bien puisqu'il avait contribué à leur fondation (voir *Annales du Mont Saint-Michel*, 1997, n° 3, 4 et 5 et 1998, n° 1). Leur supérieur, le Père Robert, bourguignon froid et austère, fort des pleins pouvoirs que lui avait conférés Monseigneur, s'arrogea toute l'autorité sur toutes les œuvres du Mont : pèlerinage, culte à l'abbaye et dans l'église paroissiale, offrandes, quêtes, subventions, bientôt école apostolique, et les sommes qui devaient revenir à l'Orphelinat tombèrent dans son escarcelle. Il pouvait penser, sinon dire, comme d'autres l'ont fait en d'autres temps : "Le Mont, c'est moi." Il crut voir en Mère Marie-Joseph une rivale, et en son œuvre, une concurrence. Il résolut de tout réunir sous son spectre. En ce qui concerne la communauté des "Fanils", la supérieure, lucide, ne craint pas d'écrire en toute franchise : *"Des sommes importantes nous furent soustraites"*.

Monseigneur Bravard ne s'abaissait pas à ces détails : les Pères de Saint-Edme avaient toute sa confiance. Grâce à eux,

le pèlerinage renaissait. Et puis le prochain Concile Vatican I absorbait déjà son esprit.

Il avait refusé à la supérieure de signer la demande de déclaration d'utilité publique de l'Orphelinat quelle lui avait présentée un jour. *"Comment ?"* lui dit-il. *"Moi qui me suis donné tant de mal en pure perte pour faire déclarer d'utilité publique une communauté beaucoup plus importante que la vôtre ? Et vous auriez la chance de réussir ? Non, je ne signe pas"*.

Sans prendre le temps de respirer, la pauvre sœur demanda la bénédiction de l'évêque et se retira.

Plus tard, la fondatrice écrit : *"L'évêque n'a jamais trouvé pour nous un mot aimable ou encourageant, et il ne ménageait jamais les reproches. Que Dieu soit béni pour toutes ces épreuves ! C'était pour Lui seul que nous faisons notre travail. Rien ne pouvait être humain dans les contradictions incessantes et je puis dire injustes que nous avons souffert de tous les côtés pour la fondation*

*de notre chère œuvre. Que Dieu soit béni, car c'est son cachet !"*

A vrai dire, Mère Marie-Joseph, qui atteignait 60 ans, n'en pouvait plus. Sa santé s'était délabrée : les soucis en étaient la cause, mais aussi le séjour au Mont, dans la grande et froide maison des "Fanils", au bord de l'eau, mal protégée des vents d'ouest. Elle se privait de tout pour nourrir ses orphelins, elle ne parvenait plus à supporter les épreuves quotidiennes, et devait souvent garder le lit.

Pourtant, aux "Fanils", l'Orphelinat fonctionnait, l'Adoration réparatrice était instituée, l'œuvre des Retraites commençait à recevoir les personnes pieuses désirant passer quelques jours au Mont dans la prière. Mais l'élan de la fondatrice était brisé. Et lorsqu'en 1869, l'une de ces personnes du monde lui proposa de s'installer dans une propriété située dans le Var, à **Saint-Maximin** pour y fonder une filiale, Mère Marie-Joseph accepta : elle trouverait là-bas un climat plus doux que l'humidité permanente du Mont Saint-Michel, et surtout, espérait-elle, un accueil plus compréhensif.

Le Père Robert mit tout en œuvre pour faire revenir la fondatrice sur sa décision. "Pour qu'il conserve le contrôle de la maison du Mont Saint-Michel, il fallait que celle-ci n'eut pas de filiale". En revanche, Monseigneur Bravard ne manifesta aucun désir de la retenir. Mère Marie-Joseph le comprit ; elle quitta le



Mont Saint-Michel vers le 15 septembre 1869 avec une de ses religieuses ; les autres, une dizaine, partirent le 15 décembre pour rejoindre leur mère à Saint-Maximin. Le Père Robert avait bien essayé de déposer Mère Marie-Joseph et de la remplacer par une autre, sœur Philomène ; aucune des religieuses ne reconnut cette nomination, et toutes restèrent fidèles à leur fondatrice.

Mais toutes ne rejoignirent pas Saint-Maximin : restaient au Mont, dans le cimetière, les corps des deux religieuses décédées pendant leur séjour : sœur Rose Clouard et sœur Saint-Joseph.

**Sœur Rose** était l'une des deux qui avaient accompagné sœur Marie-Joseph le 14 juin 1865 ; elle était décédée moins de deux ans plus tard, le 18 mars 1867, veille de la fête de Saint-Joseph : elle avait 31 ans. Originnaire de Saint-Laurent-de-Terregatte, dans la Manche, elle s'était offerte à la fondatrice pour l'adoration nocturne et le service de l'orphelinat.

**Sœur Saint-Joseph** avait 25 ans lors de son décès, le 1<sup>er</sup> décembre 1869 ; malade à toute extrémité, elle n'aurait pu faire le voyage à Saint-Maximin, et mourut deux semaines avant le départ de la communauté.

Sur la petite croix de fer qui avait été placée sur leur tombe, où l'on déposa plus tard le corps du petit **Edouard Emilien**, on pouvait lire jusqu'en 1918 : *"Nous attendons nos sœurs dans la paix et la justice"*. Il est certain que leur séjour au Mont ne s'était pas toujours déroulé dans la paix et la justice.

La paix et la justice ne devaient pas encore régner par la suite dans les rapports entre le Père Robert et Mère Marie-Joseph. C'est encore une question d'intérêts qui les opposa. A Saint-Maximin, la **belle propriété**, proche de la Sainte-Baume, n'avait pas été offerte mais vendue : il fallait la payer, et fort cher : 80 000 francs de l'époque. Mère Marie-Joseph, qui avait meublé les "Fanils" de son propre mobilier, qui avait payé de ses deniers les travaux d'aménagement des locaux, sans compter les sommes

avancées pour la nourriture et l'habillement des enfants, espérait bien pouvoir récupérer quelque peu ce qu'elle avait si généreusement donné. Elle comptait aussi sur la subvention annuelle versée par l'Impératrice Eugénie qui ne lui était pas totalement parvenue : elle n'avait reçu que 20 000 francs sur les 50 000 francs versés par Sa Majesté : le solde était parti dans la caisse des "Œuvres du Mont Saint-Michel", entendons les "Œuvres" des Pères de Saint-Edme.

L'Evêché de Coutances lui avait promis verbalement de la dédommager ; aussi envoya-t-elle un mandataire auprès du supérieur, pour régler cette question. Avait-il bien compris le problème ou bien se laissa-t-il impressionner par l'autorité du Père Robert : toujours est-il qu'il revint sans un sou, et même, ce qui est plus fort, avec une quittance du Père Robert déchargeant la religieuse *"de toutes les dépenses engagées par elle au nom du diocèse dans la fondation de la maison des "Fanils", en compensation de ce qu'elle avait reçu de l'évêque de Coutances à l'époque de ladite fondation"*.

Pour **payer la propriété** de Saint-Maximin, il ne lui restait plus que sa maison familiale d'Avranches ; elle la fit mettre en vente. La somme dégagée était bien inférieure à sa valeur, car la conjoncture était défavorable : nous étions en 1871, et la guerre entre la France et la Prusse se terminait par une déroute : la "Commune" de Paris allait y prendre le pouvoir, et la répression serait cruelle. L'heure n'était pas aux affaires.

Elle n'était pas non plus, semble-t-il, à la réussite, pour l'œuvre de Mère Marie-Joseph. Cela avait bien commencé, pourtant, à Saint-Maximin, en 1869 : l'œuvre de l'Adoration Réparatrice semblait en bonne voie. Mais des dissensions survinrent entre les sœurs et les religieux dominicains, gardiens du sanctuaire, qui, non seulement décidèrent de fonder un orphelinat, mais d'y installer les sœurs de Mère Marie-Joseph comme responsables, à condition qu'elles deviennent



religieuses dominaires. Ce qu'elles acceptèrent, à l'exception de trois, qui restèrent fidèles à leur fondatrice.

Mais la propriété de Saint-Maximin n'était pas totalement payée ; mise en demeure d'acquitter sa dette, sœur Marie-Joseph ne peut verser la somme : **tout est saisi** : il ne reste aux religieuses que les objets de première nécessité prévus par la loi. Elles demeurent à Paris, dans une mansarde dont elles paient le loyer avec les quelques sommes qu'elles reçoivent en s'embauchant comme infirmières dans un hôpital, et les maigres aumônes qu'elles peuvent recueillir.

\*

Tout semble fini pour la pauvre Victorine ; eh bien non ! C'est dans la région parisienne, à **Aulnay-sous-Bois**, qu'appelée par le curé qui veut fonder une institution charitable, elle va s'installer avec les trois survivantes et fonder un "Protectorat de Saint-Joseph", en octobre 1874. Mais là encore, les embûches surviennent, sous la forme d'une religieuse — car plusieurs pieuses personnes se sont agrégées à l'œuvre et ont prononcé des vœux — qui va intriguer pour être élue "supérieure générale" ; voilà sœur Marie-Joseph déposée de sa fondation. Il en va souvent ainsi pour les fondateurs ou les fondatrices.

Arrivée à la "dixième station de son chemin de croix", dépouillée de tout comme Jésus, elle prie le curé d'Ars et écrit à son successeur, le Père Tocannier. Il lui répond en lui conseillant de **retour-**

**ner à Rome** et de s'adresser à la Congrégation des religieux. Ce qu'elle va faire.

Nous sommes en 1881. Monseigneur Bravard n'est plus l'évêque de Coutances. C'est Mgr Germain qui lui a succédé. Elle va le saluer pour prendre congé, et elle quitte définitivement son diocèse pour s'en aller à Rome : elle a 72 ans.

Là-bas, enfin, grâce à de précieux appuis, elle réussira à fonder son œuvre sur des bases solides, puisque le "Protectorat Saint-Joseph" devient une congrégation de droit romain. Elle meurt le 16 octobre 1884, à l'âge de 75 ans.

Cette famille religieuse, qui a pris de nos jours le nom de "Congrégation de Jésus-Rédempteur", est actuellement en pleine prospérité ; la présence de plus de quinze cent religieuses en témoigne, surtout en Italie et en Amérique du Sud. Le noviciat est toujours à Aulnay-sous-Bois ; les sœurs ont pu racheter la maison familiale de Victorine Le Dieu à Avranches, et y ont établi, depuis 1959, l'Adoration réparatrice en l'associant au soin des malades, et à présent, à l'aumônerie hospitalière.

Ainsi, la première fondation de Mgr Bravard au Mont a survécu au temps et aux vicissitudes des premières années. Elle n'est plus au Mont, mais les sœurs d'Avranches restent attachées et viennent souvent y prier, pour que leur vénérée fondatrice les protège et intercède pour elles auprès du Seigneur.

Jean Béasse

## Amis lecteurs,

Vous aviez pu découvrir dans *Les Annales* précédentes (juin-juillet-août 1998, n° 3) toutes les activités du sanctuaire prévues pour cet été 1998 : musique, soirées conférences, expositions. Nous voudrions aujourd'hui vous faire partager ce que nous avons vécu au milieu de nos amis touristes et pèlerins toujours plus nombreux.

L'été est fini, mais avant de faire le bilan, de ranger, de tout remettre en ordre, je voudrais remercier tous ceux qui nous ont aidé durant ces mois d'été.

Merci aux équipes de jeunes bénévoles (30 jeunes) qui ont consacré huit jours de leurs vacances pour vivre avec nous et se mettre au service de l'accueil, de l'entretien, de l'animation liturgique des offices et de la messe quotidienne, la vente à la librairie religieuse.

Le travail de toute la journée ne nous empêchait pas de nous retrouver le soir pour partager autour de la grande table de la cuisine un temps de détente bien chaleureux.

Merci à Bénédicte et Séverine, nos deux jeunes cuisinières qui, pendant ces deux mois se sont occupées avec talent de nos nourritures terrestres !



Pour les nourritures spirituelles, nous avons eu la joie d'accueillir les Pères Thomas Tchiag et Marc Moukam, nos amis prêtres du Cameroun, Bernard Doguet et Henri Gesmier.

Avec chacun, des liens d'amitié et de fraternité se sont liés. Leurs présences attentives à l'église Saint-Pierre durant tout l'été a permis à ceux qui le désiraient de rencontrer un prêtre pour parler, pour demander le sacrement de réconciliation et pour assister à la messe. Leurs journées étaient parfois très chargées mais ce fut pour le sanctuaire une grande joie de constater combien cette présence d'Eglise correspond à un besoin exprimé de plus en plus par les pèlerins.

Un grand merci aux 30 bénévoles et à nos amis prêtres pour leur aide et leur gentillesse.

Je souhaite à tous que ce passage au Mont Saint-Michel reste un bon souvenir pour chacun, et une expérience enrichissante par les rencontres et la vie partagée à la maison du Pèlerin.

Marie-Pierre Ingrao



## 17 juillet : pèlerinage des grèves

Beaucoup d'entre vous, amis lecteurs, aiment à partager, par la pensée, les grands événements au Mont Saint-Michel.

Le 17 juillet avait lieu le pèlerinage des grèves sous la conduite du Père Joseph Lefrançois, de Sartilly, en lien avec l'équipe du sanctuaire et des prêtres du diocèse.

Tôt le matin, 1 000 pèlerins ont pu effectuer la traversée sous un ciel incertain, mais, arrivés au Mont Saint-Michel, le soleil a brillé pour les accompagner jusqu'à l'abbaye pour la messe présidée par Mgr Fihey.

Le thème du pèlerinage repris tout au long de la journée était :

- vocation de baptisés
- vocation religieuse.

Mgr Fihey, au travers de son homélie, nous livra un enseignement plein de dynamisme et d'espérance pour l'Eglise de l'an 2000.

Vous pourrez également découvrir le témoignage de sœur Anne-Sophie sur la vocation religieuse et contemplative.

## Homélie de Mgr Fihey.

“Avance en eau profonde. Désormais, ce sont des hommes que tu prendras”. Ces mots s’adressent à Pierre et aux apôtres en tout premier lieu. Nous venons d’entendre le récit. Jésus a besoin de s’écarter un peu de la foule pour se faire entendre. Il monte dans une barque de pêcheurs et peut ainsi parler à ceux qui le suivaient de trop près. Puis il donne un ordre curieux, disons inattendu et même intempestif : “avance en eau profonde”. Alors que la nuit a été infructueuse, que tous les pêcheurs savent bien que l’heure est trop tardive ; désormais, on ne prendra rien. Mais Pierre fait ce que ce Rabbi lui demande. Et un signe est donné : la pêche est miraculeuse. Si bien que Pierre a peur.

Jésus avait besoin des pêcheurs, de Pierre en particulier. De suite, pour un service très concret, mais il savait bien ce qui suivrait plus tard : “désormais, ce sont des hommes que tu prendras”. Pierre a-t-il bien compris ? Sans doute est-ce plus tard, après la résurrection, que ces mots lui sont revenus et qu’il en a saisi tout le sens, alors que les premiers disciples faisaient des conversions en grand nombre.

Pierre avait été appelé ; nous dirions aujourd’hui qu’il avait une vocation ; il aurait pu ne pas répondre. Nous ne savons pas ce qui se serait passé. Ce qui est certain, c’est que Jésus avait besoin de lui, le pêcheur du lac, un homme généreux, impulsif, peureux aussi quand la situation est dangereuse mais prêt à servir comme le Seigneur le lui demanderait. C’est toujours ainsi que le Seigneur procède : il s’adresse à des hommes tout ordinaires, capables de bien faire, mais aussi de faire des erreurs ou de se laisser intimider, de reculer devant une difficulté. Il appelle. Il ne

s’agit pas d’une voix extérieure mais, le plus souvent, d’une idée qui se forge dans un cœur et un esprit : je pourrais être appelé et répondre.

“Faites cela en mémoire de moi”. Voilà l’appel qu’entendent ceux qui ont la vocation comme nous disons, la vocation d’être prêtres et évêques bien sûr. “Faites cela en mémoire de moi”. Quand on réalise ce que cela signifie, on comprend que c’est vraiment dire “avance en eau profonde” : rendre grâce au Père pour son Fils Jésus, refaire le récit de l’institution de l’Eucharistie et ainsi, par la vertu de l’Esprit reçu dans l’ordination, permettre au Peuple de Dieu de faire mémoire du mystère pascal, d’offrir au Père l’amour du Christ donnant sa vie pour nous, c’est bien une aventure qui dépasse totalement les forces humaines. Nous pouvons le réaliser en pensant à la joie et à l’émotion de celui qui obéit à cet appel du Seigneur pour les premières fois : “faites cela en mémoire de moi”.

“Faites cela en mémoire de moi”. Comment entendre cet appel du Seigneur sans commencer d’abord par annoncer l’Evangile de l’amour de Dieu et désigner le Christ Sauveur à ceux qui ne le connaissent pas encore ? Le ministère du prêtre comporte aussi une exigence majeure : faire des disciples, annoncer la Parole, baptiser pour que l’Eucharistie soit accessible à ceux qui ont professé leur foi en Jésus Seigneur.

“Faites cela en mémoire de moi”. Les diacres eux aussi sont appelés à répondre à cette consigne du Maître. Ils le font en apportant leur collaboration à la célébration de l’Eucharistie. Ils le font en annonçant l’Evangile. Ils le font en se tournant vers les plus petits de nos frères et en se faisant les serviteurs des



plus démunis. Ils le font en rejoignant partout ceux qui se situent très loin de l’Eglise.

“Faites cela en mémoire de moi”. L’Eglise a compris de plus en plus clairement, au fil des siècles, que tous les chrétiens étaient eux aussi appelés à célébrer l’Eucharistie non pas en la présidant mais en la vivant intérieurement et en s’associant profondément à la prière puisque c’est toute l’assemblée, l’Eglise, qui célèbre par le ministère des prêtres et qui rend gloire au Père par Jésus, avec Lui et en Lui. Mais l’Eglise catholique sait très clairement que c’est par le ministère de l’évêque et des prêtres que l’assemblée célèbre et que, sans ce ministère, l’Eucharistie ne peut avoir lieu. Aussi chez nous, les croyants commencent-ils à dire souvent avec inquiétude “demain aurons-nous encore des prêtres ?” Ils le disent parce qu’ils voient le petit nombre des vocations. Ils le disent parce qu’ils savent que sans prêtre la vie ecclésiale, la vie chrétienne ne peut être complète. Il n’y a pas d’Eglise sans prêtre.

Le Seigneur nous laisserait-il tomber ? Nous abandonnerait-il ? Comment le croire alors que l’histoire de l’Eglise et les paroles de l’Evangile nous disent le contraire. Nous sommes là devant une situation mystérieuse ; nous pouvons donner des raisons, des

explications à la raréfaction des vocations. Nous ne pouvons dire quel sens cela a pour nous. Nous savons qu’il nous faut faire tout ce que nous pouvons pour que l’appel du Seigneur germe dans des cœurs et y trouve une réponse. Nous savons qu’il nous faut prier pour les vocations. Nous savons qu’il nous faut creuser en nous le désir d’avoir à nouveau des vocations. Nous savons qu’il nous faut essayer de comprendre le ministère des prêtres et nous y associer le plus possible. Nous ne savons pas ce que sera demain.

Je voudrais dire aux jeunes et aux parents, et à ceux qui seront parents un jour, qu’il ne faut pas avoir peur d’être parmi les appelés au sacerdoce ni d’avoir un fils prêtre. Qu’il faut au contraire s’en réjouir. Sans doute cet appel du Seigneur comporte-t-il des exigences mais il donne tant de joies et il est tellement essentiel pour la vie de l’Eglise que l’on ne regrette pas d’avoir répondu. Quand, après quelques décennies de ministère, on fait le bilan, quand on retrouve tous les moments où l’on a perçu quelque chose de ce qui se passe, par notre ministère, au cœur des croyants, on rend grâce au Seigneur d’avoir été appelé à ce service. Quant aux parents, qu’ils comprennent bien que celui qui est vraiment appelé à être prêtre y sera heureux, qu’ils comprennent bien aussi que c’est peut-

être celui-là, parmi leurs enfants qui sera le plus proche d'eux.

“Avance en eau profonde”. Toute l'Eglise entend cet appel. Toute l'Eglise y répond. A plus forte raison ceux qui sont appelés aux ministères ordonnés. Plonger dans le service de la Foi, de

l'Espérance et de la Charité, c'est réellement rejoindre une eau tellement profonde qu'elle est insondable pour nous. Mais, au bout du compte, la pêche est miraculeuse et le Seigneur nous fait remarquer que ce sont bien des hommes que nous prenons pour leur Salut et pour leur vie.

.....

## Témoignage de sœur Anne-Sophie sur la vocation religieuse et contemplative

Il m'a été demandé de vous parler de la vie religieuse telle que nous la menons au prieuré Saint-Jacques de Saint-James.

La vie monastique est une vie qui veut être donnée totalement à Dieu. Bien sûr, ce don total peut se réaliser de différentes façons. Je ne vais vous parler ici que de la vie monastique bénédictine.

Saint Benoît, au VI<sup>e</sup> siècle, a écrit une règle qui reprenait la tradition antérieure de façon si spirituelle et si mesurée qu'elle a traversé les siècles. Voici ce qu'il nous dit dans son prologue :

“Avant même que vous m'appeliez, je vous dirai : me voici. Quoi de plus doux, mes frères, que cette voix du Seigneur qui nous invite ?

“Voici que, dans sa tendresse, le Seigneur nous indique le chemin de la vie.

“Sanglés de la foi et de la pratique des bonnes actions, et guidés par l'Evangile, allons donc par les voies qu'il nous trace pour être admis à voir celui qui nous a appelés dans son royaume”. (Pr 18 à 21)

A l'amour infini qui se manifeste à nous, nous répondons par le don de nous-mêmes en hommage à l'amour.

Au jour de notre profession, nous chantons :

“Reçois-moi, Seigneur, selon ta parole et je vivrai ; ne déçois pas mon espérance”. (Ps. 118, 116)

La vie monastique est une réponse au don de Dieu par un don de soi. Le moine s'abandonne inconditionnellement entre les mains du Seigneur. Il fait confiance à celui qui l'a aimé le premier. Il n'agit plus par devoir mais par besoin de manifester son amour.

Tout dans le monastère est organisé en vue de favoriser la vie en présence de Dieu : la répartition de la journée entre prière et travail, l'ambiance de silence. L'Eucharistie est le centre de nos journées. Elle est encadrée par les différentes heures de l'Office divin, ces moments où la communauté se rassemble pour louer le Seigneur, le bénir, le remercier de ses bienfaits, et le supplier pour toute l'humanité.

La prière liturgique nous pénètre de la Parole de Dieu. Elle informe notre prière personnelle et les temps de Lectio divina : cette lecture savoureuse, méditative de l'Ecriture sainte.

Comme dans toute la tradition bénédictine, nous accueillons à l'hôtellerie des personnes qui désirent vivre

quelques jours en silence, en partageant la prière de la communauté. Saint Benoît nous propose un chemin d'obéissance : “Nous vivons sous une règle et un abbé”, c'est-à-dire un supérieur qui représente le Christ et à qui on obéit par amour du Christ, pour suivre le Christ dans son chemin d'humilité.

Dans le diocèse de Coutances et Avranches, nous sommes quatre communautés à vivre de cette manière, chacune avec ses nuances propres :

— la communauté du Mont Saint-Michel,

— les Cisterciens de Bricquebec,

— les Bénédictines de Valognes,

— et nous, les Bénédictines de Jésus crucifié à Saint-James.

La spécificité de la congrégation des Bénédictines de Jésus crucifié est d'avoir été fondée pour permettre la vie monastique à des personnes atteintes dans leur santé et qui ne pouvaient entrer dans un monastère où la vie, surtout autrefois, était physiquement dure. Ainsi peuvent être admises chez nous aussi bien des personnes en bonne santé que des personnes malades ou handicapées. La vie communautaire est adaptée de façon à ce que chacune soit membre à part entière de la communauté. Chaque sœur reçoit de la prieure un travail. Que ce soit une charge importante ou un travail adapté à des possibilités réduites, chacune peut avoir la joie d'être utile et de servir la communauté. Il est assez courant de voir une sœur aveugle repasser le linge, laver les vitres ou tenir la buanderie ; une sœur

en fauteuil roulant peut aider à la cuisine ou travailler sur ordinateur. Toutes, nous avons nos possibilités et nos limites. C'est un appel à l'attention aux autres pour ne pas peser et être disponibles. Ensemble, nous pouvons réaliser ce qu'il aurait été impossible de faire individuellement.

Notre congrégation est implantée en Europe, Amérique du Nord et au Japon. Je suis d'ailleurs accompagnée aujourd'hui par l'une de nos sœurs japonaises.

Le Christ, Arbre de vie, est au cœur de notre congrégation.

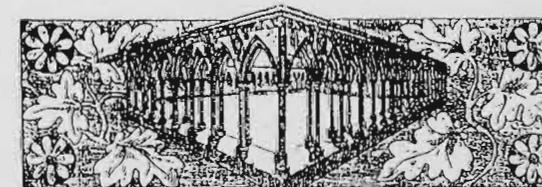
Chaque semaine, nous faisons mémoire du mystère pascal : le jeudi soir, la communauté se réunit pour veiller une heure en silence avec le Christ en agonie à Getsémani. Le vendredi, nous nous tenons en esprit avec Marie, au pied de la croix. Le samedi soir, nous chantons les vigiles du dimanche, à la fin desquelles la prieure annonce la Résurrection du Christ par la lecture de l'Evangile, entourée de chants de louange.

Notre devise est : “Amen, Alleluia”.

Amen à Dieu veut dire “oui, j'accepte”. Chaque fois que nous disons “Amen”, nous participons au don de soi de Jésus sur la croix. Chaque fois que nous disons “oui”, avec le Christ, nous recevons son Esprit. La force de la Résurrection est en nous. C'est alors l'Alleluia pascal, la paix et la joie qui rayonnent de la vie du Seigneur ressuscité.

Je vous souhaite à tous et à chacun la paix et la joie du Christ ressuscité.

**Sœur Anne Sophie**



## EXPOS

### Conseil diocésain de la solidarité

Aux premiers moments de l'Eglise, les croyants "mettaient tout en commun : ils vendaient leurs propriétés et partageaient le prix entre tous selon les besoins de chacun" (Act. 2, 44).

Depuis cette époque, la solidarité chrétienne existe : nous sommes tous liés à Jésus Christ par notre baptême, nous sommes donc tous frères, solidaires : saint Paul nous dit que nous sommes solidaires comme les membres d'un même corps. Les croyants ajoutent que tous les hommes sont appelés à devenir fils du même Père, ils regardent donc tout homme comme un frère et sont appelés à en être solidaires. La solidarité est au cœur des encycliques sociales du Pape Jean-Paul II.

Le Conseil diocésain de la solidarité rassemble les services et mouvements qui, chacun à sa manière, rendent concrète la solidarité des chrétiens entre eux et avec tous les hommes. Ce Conseil exprime l'une des qualités essentielles de l'Eglise catholique.

† Jacques Fihey



Des bénévoles de différentes associations ont été présents lors de l'exposition sur "les droits de l'homme" à la Maison du Pèlerin, du 20 au 26 juillet.

Nous remercions l'ACAT, le CCFD, les Conférences Saint-Vincent-de-Paul, la Coopération missionnaire, le mouvement catholique des gitans et des gens du voyage, le Secours catholique, la Pastorale des migrants et Aide à l'Eglise en détresse.

Nous avons été heureux de sentir combien les touristes qui passaient regarder cette exposition ont pu partager, avec les bénévoles qui assuraient la permanence, ce souci de solidarité, d'attention et d'aide proposée par l'Eglise soucieuse de répondre aux besoins de chacun.

Après cette exposition, tout l'été, les œuvres de Caillaud d'Angers ont éclairé la Maison du Pèlerin.



### L'été à la Maison du Pèlerin

Les conférences proposées par la Maison du Pèlerin sur des thèmes variés :

- l'Esprit saint, les sources du baptême et l'hospitalité. Un intérêt et la qualité des intervenants ont été des soirées très pratiques pour ceux qui y ont participé.
- ouvrir nos esprits et nos cœurs, même en temps de vacances.

C'est ce que nous pouvons proposer dans nos projets d'animation.





## L'église paroissiale Saint-Pierre cet été...

Nous avons ouvert les portes de l'église à deux concerts durant cet été.

Sans être un lieu de spectacle, l'église a pu accueillir ainsi des touristes venus écouter :

— le 20 juillet : Jean-Michel Goumy, accordéoniste, qui nous fit partager sa passion pour le chant et l'accordéon, de Bach à Chopin en passant par des compositions occitanes et des arrangements celtiques. Une belle et bonne soirée pleine de gaieté et de musique ;



— le 15 août : le groupe Voskressenie participait à la messe. Composé de douze chanteurs, hommes et femmes, ils accompagnèrent merveilleusement notre prière.

Le soir, plus d'une centaine de personnes écoutaient cet ensemble de voix qui, par sa force, sa profondeur, sa vie et son émotion, ont charmé le public, nous révélant un peu de "l'âme russe".

Toutes ces animations de musique, réalisées dans l'église, ne doivent pas nous faire oublier que l'église reste d'abord la maison de prière où le peuple de Dieu se réunit chaque jour pour l'Eucharistie. C'est donc un lien vivant, ouvert en permanence à chacun, touriste qui découvre cette petite église pour la première fois ou pèlerin qui retrouve le sanctuaire de l'archange, en posant une petite veilleuse pour accompagner sa prière.

Tant et tant de gestes, de visages, de touts-petits, d'amoureux, qui prennent un temps de silence, qui goûtent la paix du lieu et sa beauté.

Tant de témoignages, de prières, écrits sur le cahier d'intention...

## Le cantique des cantiques au Mont Saint-Michel

On peut lire le cantique des cantiques ! On peut l'entendre (rarement) dans une lecture de la liturgie dominicale. L'action bienveillante de la providence a permis que nous puissions grouper sur deux jours, des approches différentes de ce texte qui fait partie du canon des Ecritures de l'Ancien testament.

Les peintures réalisées par Caillaud d'Angers permettent à l'œil de visualiser une interprétation de ce texte, celle de l'artiste, qui nous oblige à réagir en fonction de ce que nous contemplons. La traduction en alexandrin de Yann Le Pichon, réalisée sur le texte hébreu est, elle aussi, une prise de position en face de ce texte et nous invite à réfléchir sur ce merveilleux chant d'Amour. Quand on a la chance de pouvoir l'entendre récité, médité par de grands acteurs, on entre dans une nouvelle dimension de la réception de ce poème. Les "respirations" musicales apportées par le piano font alors entrer en résonance les mots prononcés. Michael Lonsdale, Catherine Fantou-Gournay et Brigitte Le Pichon ont mis leur art au service de cette Parole. C'est par une approche totalement différente qu'Esther Lamandier aborde aux rives du "Cantique" : celle de la magie de la langue hébraïque et de la transcription musicale du texte original. Se laisser bercer par cette vibration exceptionnelle d'une voix superbe qui chante le chant d'Amour du Bien Aimé et de la Bien Aimée est une expérience qu'on n'a pas fini d'oublier. Et puis pour recentrer tout cela, la réflexion théologique qui permet de comprendre le cadre dans lequel ce texte fut écrit et comment il est "utilisé" par l'Eglise, travail que nous a partagé sœur Marie-Thérèse Perrot.

Quel enrichissement de pouvoir entrer dans la Parole de Dieu par toutes ces portes différentes, mais complémentaires. Un grand merci à tous ceux qui ont travaillé à la réussite de cette première.

**André Fournier**, recteur du sanctuaire



## Le Mont Saint-Michel

### un haut sommet de l'unité dans la diversité

Le pèlerin, le touriste ou le curieux qui débouche au Mont Saint-Michel est à la fois surpris et ému. Surpris par le caractère unique du site et la grappe humaine qui déambule tel un bataillon de fourmis. Sa montée est un véritable chemin de croix à travers les routes étroites et serpentées qui laissent à demi morts ceux qui ploient sous le poids de l'âge ou de la maladie.

Il faut tenir bon, car de cette persévérance naît l'espérance. L'espérance distillée par ce saint et beau lieu qui donne rendez-vous à tous les peuples de la terre, de tous les âges, de toutes les conditions sociales, de toutes les tendances religieuses et politiques.

Le Mont Saint-Michel en a pour tous les goûts. Des touristes dévorant du sommet du Mont les merveilles de la vallée. Des pèlerins regardant à l'église Saint-Pierre saint Michel bravant le mal. Sous l'archange un cahier qui est un réservoir à doléances et un chapelet d'action de grâce. En le lisant, on découvre que Dieu est multilingue. Saint Michel perdrait tout son charme s'il n'était que le joyau des Français. Ils l'ont offert à toute la terre, gracieusement.

Deux Camerounais, amicalement invités par un Parisien pour manifester que le Mont Saint-Michel est ce que devrait être l'Eglise ou plus largement, l'humanité entière. Ils ont assuré la permanence au mois de

juillet, précédent Henri, un prêtre normand, lui, curé en plein Paris. Formidable, l'Eglise !

Notre peau, notre accent, notre culture n'ont visiblement rien gâché à la randonnée de l'été. Des rencontres inattendues, des confidences intimes témoignaient de la confiance qu'un prêtre, fut-il africain, est d'abord un prêtre et un homme.

Nous sommes rentrés confiants d'avoir été présents au Mont et d'avoir ramené beaucoup. *"Comment dit-on merci en votre langue ?"* demandions-nous à nos patients interlocuteurs. Du Cameroun, nous pouvons maintenant le dire en 25 langues de la terre.

Vivement l'été prochain, nous serons encore pèlerins du Mont Saint-Michel, c'est-à-dire de l'universel. *"Comment dit-on merci en camerounais ?"* La même question nous a été posée par un Russe, un Allemand, un Pakistanais... et ils ont noté la traduction. Nul doute, on parle le bamiléké, notre langue maternelle dans le monde... On dira le monde entier aussi longtemps que nous serons à ce haut sommet de l'unité dans la diversité. Le Mont est miroité par la Manche. Si le Mont pouvait miroiter l'humanité, ce serait une véritable leçon de choses.

*"Ngue pen no".* C'est merci en bamiléké. Nous le disons de tout cœur.

Marc et Thomas

## Amis défunts recommandés

Jean GAVANOU  
Andrée MOSTACHETTI  
René DUBERNEY  
Julienne DUBERNEY  
Pierre MOULIS  
Marie-Thérèse LECUYER  
Anne-Marie DAUBAGNA  
Marguerite FAIVE  
Emile CAMAVY  
Frédéric GRANDPRE  
Claude MAUFRAS  
Gilles BURY  
Jean BEAUHARNAIS  
Jacques BEAUHARNAIS  
Emilia SAMEE  
Olivia SAMEE  
Gabriel LESCAULT  
Madeleine PEYOU  
Lucien PEYOU  
Alvino SILVEIRO  
Francisco SILVEIRO  
Romilda GODINHO SILVEIRO  
Joao SILVEIRO  
Manuel SILVEIRO  
M. JALENQUES  
M. BASTARAUD  
Maria BARROS  
Marie-Georges MONTOUT

Simone MONTOUT  
Mickael HENNEQUART  
Françoise BROUSSET  
Michel FERONNIERE  
Aliette MAZURIE  
Mme CHAMPIGNEULLE  
Henri MARQUIS  
Serge AURIOL  
Anna-Maria GROSMANN  
Léon-Pierre MARSAN  
Madeleine CAULLIEZ  
Eliane CHAUVA  
André ANGELETTI  
Henri MIREMONT  
Claudie MEHARD  
Aristide HOUNWANOU  
Urbain ADONON  
Léon LE BEULZE  
Suzanne LE BEULZE  
Marc TROUILLET  
Pierre LE COADIC  
Eugène PANEL  
Père Charles HANAUER  
Edouard AMOSSE  
Lucien AMOSSE  
Hippolyte SILVESTRE  
Louis LECOCQ  
Jean-Marie GUERGUIN  
François OLLIVIER  
Anna OLLIVIER  
Auguste LE PIERRES  
Toussaint LE PIERRES

Toussaint OLLIVIER  
Augustine GRAVET  
Sylvain VIDAL  
Marie BARET  
Félicie GODARD  
Félix GODARD  
Lucien CHAMBRAS  
Gisèle TOULZAC  
Patrick BODIN  
Jeanne ROUSSIN  
Mère St Joseph du C.  
Jean FOUILLEN  
Alphonsine LE SERGENT  
Jean-Marie PEDRONO  
Gertrude HERTZ  
Jean-Marie JUBAN  
Marie-Louise JUBAN  
Mathilde LECLERC  
Françoise JEPHTE  
Florent SIMONEAU  
Deborah SIMONEAU  
Valentin LE HERISSE  
Michel LE HERISSE  
Francine GAUDEN  
Nadège DAVID  
Jean-Baptiste SOURDAINE  
Anna SOURDAINE  
Jean-Louis SAVIN  
Marie-Ange SAVIN  
Jeanne DAUTRAIX  
Etienne SALIGNAT  
Marie LECLERC

## Enfants consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges

Sabine RONCERAY  
Marion RONCERAY  
Audrey FISCHER  
Patrice FISCHER  
Cédric EULALIE  
Gwendoline LEMEDEC  
Marie-Charlotte LEMEDEC  
Geoffrey LODDE  
Audrey JEAN-BAPTISTE  
Marcus LACROIX  
Jérémy O'BRIEN  
Rudy O'BRIEN  
Steven O'BRIEN  
Guillaume BOZON-PERROUX  
Yves BOZON-PERROUX  
Jessica HUET  
Simon SIMONEAU

Sophia SIMONEAU  
Medhi Ludovic BURDIN  
Marc MADRE  
Isabelle CASALAN  
Jean-Paul DIRRUGIERO  
Anne-Isabelle DIRRUGIERO  
David MORIN  
Céline JASLET  
Caroline PEPIN  
Océane MONORY  
Gabrielle RYBACKI  
Maxime VAN PRET  
Alexandre VAN PRET  
Jennifer PRESTI  
Maryse PRESTI  
Baptiste GUINET  
Florian LATCHIMY

Sébastien MORRAZI  
Juliette CAZES  
Antoine CAILLON  
Coraline CAILLON  
Lola MAGRE  
Benoit DARRAS  
Foucauld DE SACHY  
Athenais DE SACHY  
Louis REYNAUD  
Joanne ADONON  
Thomas BOITARD  
Romain BOITARD  
Nicolas BOITARD  
Kostya TCHYMBALJOUK  
Gabriel CASTRO  
Yannick GUERET

## **Sanctuaire du Mont Saint-Michel**

- **Horaire des messes à l'église paroissiale : 11 h**  
**1<sup>er</sup> mardi du mois**  
**Tous les jeudis**  
**Tous les dimanches**
- **Accueil à la Maison du Pèlerin (sauf le mercredi) :**  
**tous les jours, de 9 h à 18 h.**
- **L'équipe pastorale se tient à votre disposition**  
**pour organiser avec vous votre pèlerinage**  
**(temps de prière, célébration, partage).**
- **Une salle paroissiale est à votre disposition pour**  
**pique-niquer (halte) - 50 personnes.**

**Pour tout renseignement complémentaire**  
**par courrier :**

**Maison du Pèlerin : BP 1 - 50170 Mont Saint-Michel**

**Tél./Fax : 02 33 60 14 05**

**Internet : [www.cef.fr/coutances](http://www.cef.fr/coutances)**

**Minitel : 3815 Gabriel**